

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 6

Artikel: Le problème forestier colonial
Autor: Lavauden, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plicable par un apport de lumière et de chaleur convenant au hêtre mieux qu'au sapin.

Il semble même que le remplacement d'une essence par une autre ne soit jamais désirable, là où plusieurs peuvent cohabiter. La futaie pure étant une erreur, peut-on concevoir que la nature veuille la remplacer par une autre erreur ?

La forêt irrégulière mélangée étant l'association végétale la mieux appropriée, parce que naturelle, la nature tend à la réintroduire partout où elle a disparu. Si le résultat ne correspond pas à son effort, la raison doit en être cherchée dans une intervention humaine divergente. Ramener la futaie pure au mélange naturel des essences n'est pas faire de l'alternance. Les cas d'alternance ne sont que la conséquence fortuite d'un désaccord passager entre le but poursuivi par la nature et l'intervention incomplète du sylviculteur.

J. P. C.

Le problème forestier colonial.

Par *L. Lavauden*.

(Extrait de la « Revue des eaux et forêts ». Mars 1930; pages 194 et 195.)

Les dangers que nous avons signalés appellent de prompts remèdes. Mais, quelles que soient les mesures adoptées, elles devront, pour être efficaces, susciter bien des mécontentements. C'est fatal. On l'a dit avec juste raison : gouverner, c'est mécontenter.

En matière forestière, où seul le spécialiste peut distinguer nettement où cesse l'usage et où commence l'abus, cela est particulièrement inévitable. C'est même au nombre et à la violence des protestations que soulève une réglementation forestière, que l'on peut le mieux juger de sa pertinence et de son efficacité.

L'Administration forestière française est, du reste, depuis plusieurs siècles, accoutumée à l'impopularité naturelle que son rôle ingrat attire d'ordinaire sur ses représentants.

Les forestiers sont les gardiens naturels d'intérêts permanents dont la sauvegarde est une gêne pour beaucoup et dont la méconnaissance entraîne rarement des inconvénients immédiatement visibles.

La résistance aux appétits que suscite toujours la forêt dans les pays neufs nécessite une fermeté et une constance d'autant plus méritoires que les influences et les intérêts se coalisent d'ordinaire pour les vaincre, et que bien peu de voix s'élèvent pour défendre l'avenir contre l'avidité du présent.

La perspective d'un appauvrissement lointain du pays, qu'on se plaît à croire problématique, encore qu'il soit certain, apparaît à bien

des gens comme préférable à une contrainte, même légère, génératrice de mécontentements.

La marche lente du phénomène de la déforestation est parfois un prétexte pour la méconnaître. Les vieux forestiers d'autrefois connaissaient bien cet état d'esprit :

« Les Forêts du Roi mal administrées, écrivait *Pecquet* en 1753,¹ ne sont pillées et endommagées que par le détail, et l'insensible progression de leur dégradation empêche qu'on ne puisse connaître à mesure et sur-le-champ le bénéfice et l'avantage de les bien conserver. »

Nous avons déjà signalé l'analogie de situation qu'offrent les forêts de nos colonies avec les forêts de notre ancienne France.

Nous la retrouvons encore ici.

Sans doute, dans l'œuvre de salut que nous venons d'esquisser, une large part est réservée aux générations futures. Rome ne s'est pas bâtie en un jour, et on ne peut espérer remplir en quelques années une tâche dont l'accomplissement en France a demandé plus de quatre siècles. Mais le rôle de notre génération n'en est pas moins considérable et son devoir n'est pas moins impérieux : *c'est à nous qu'il appartient d'empêcher les dommages irréparables*. Car il ne faut pas laisser éteindre le flambeau avant qu'il puisse être transmis.

Nous ne devons d'ailleurs pas nous faire beaucoup d'illusions. C'est une faiblesse inhérente à la nature humaine que de fermer les yeux sur les dangers qui ne sont point à échéance immédiate. Nous savons que tout phénomène à marche lente et progressive ne réussit jamais à inquiéter personne. C'est ainsi que les malades atteints d'un cancer n'y portent, au début, aucune attention, et attendent qu'il soit trop tard pour recourir au médecin.

Les forêts de nos colonies sont en grand danger. Puisse-t-on ne pas trop tarder à appeler le médecin — et à suivre le traitement prescrit.

Recensement fédéral des arbres fruitiers.

Laissons de côté pour une fois, ami lecteur, jardinage, possibilité, méthode du contrôle et autres questions sinon ardues tout au moins controversées. Tournons, pour quelques instants, nos regards d'un côté plus riant. Et si vous aimez les pommes, nous nous entendrons facilement, car j'en raffole. Non point, au demeurant, si je parle de la pomme, que ce soit pour affirmer qu'elle est préférable à la poire, encore que je sois fermement persuadé de telle supériorité. Je m'en garderai bien, car, n'est-ce pas : des goûts et des couleurs point ne faut trop discuter !

Je pense simplement vous faire plaisir en vous apprenant ---

¹ Cf. *Pecquet*, Loix forestières de France, in-4°, 1753, p. 583.